

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux et le quinze septembre à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max, KATSAOUNIS Bruce et TASSIN Michel.

Absents excusés : DE BRUYNE Vincent.

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 09/09/2022

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 9

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la liste des subventions attribuées en 2021 et propose au Conseil Municipal de délibérer afin de fixer les montants pour l'année 2022.

Après débat, Le Conseil, à l'unanimité,

Décide d'attribuer les subventions 2022 selon la liste ci-dessous :

EMALA	20 €
POMPIERS SEDERON	100 €
ADMR	50 €
POMPIERS NOYERS	100 €
LES P'TITS LOUPS CRECHE PARENTALE	100 €
COOPERATIVE SCOLAIRE ST-VINCENT	152 €
COOPERATIVE SCOLAIRE ST-VINCENT	72 €
<i>Voyage scolaire juin 2022</i>	
LES RESTOS DU CŒUR	100 €
COMITE DES FETES	500 €
SYNDICAT D'INITIATIVE MAISON DE PAYS	300 €
CLUB ESPERANCE	50 €

Par 3 voix POUR, 5 voix CONTRE et 1 Abstention, il est décidé de ne pas verser de subvention à l'ASSOCIATION AGAPE.

TOTAL : 1544 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, LES OMERGUES le 16 septembre 2022,
Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

